

BAFD 2012

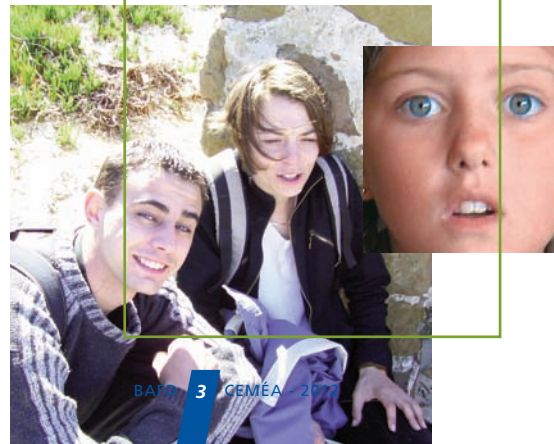


Diriger un accueil collectif
de mineurs

Se former à conduire
un projet pédagogique

Calendrier 2012

www.cemea-formation.com



Une loi pour aider les enfants et les adolescents à partir en vacances

Trois millions d'enfants ne sont pas partis en vacances durant l'été 2009. C'est une exclusion aux conséquences à la fois sociales et éducatives. Inclus dans le droit aux loisirs, le droit au départ en vacances est reconnu dans la Convention internationale des droits de l'enfant et dans la loi contre les exclusions de 1998. Il n'est toujours pas effectif pour près de 30% d'enfants et adolescents en France.

61 organisations dont les CEMÉA se mobilisent pour interpeller députés et sénateurs : regroupées au sein de la Plateforme pour le départ en vacances des enfants et des adolescents, elles soutiennent le dépôt de la proposition de loi instaurant une aide au départ en vacances pour les mineurs. Cette loi inscrirait une aide affectée, d'un montant minimum de 200 € pour partir en «colo». Vous pouvez vous associer avec les CEMÉA pour soutenir et faire valoir cette proposition.

www.aideadepart.com

UN CALENDRIER NATIONAL DES STAGES BAFD

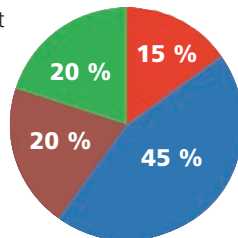
C'est un choix de notre réseau CEMÉA. Plus de cohérence, une offre de stages en relation avec les territoires et qui donne à voir des propositions plus larges. C'est aussi, le choix d'une maîtrise du prix de stage demandé aux stagiaires.

Cette année, vous pouvez consulter, vous inscrire et payer votre formation BAFD sur le site d'inscription en ligne : www.cemea-formation.com

Nos tarifs sont nationaux pour les formations BAFD, malgré des disparités régionales de coûts financiers, nous défendons un prix unique du stage. Nous avons conscience que ce stage est cher pour un particulier et nous nous battons pour une prise en charge de ces formations par les pouvoirs publics (État, collectivités territoriales, conseils généraux, régionaux, etc...).

Répartition du coût des formations :

- Frais éducatifs (matériels et matériaux de stage) : 15%
- Hébergement et location de locaux : 45%
- Fonctionnement général de l'association (administration, gestion et salaires) : 20%



- Formation de formateurs, recherches pédagogiques et publications : 20%.

Parce que le départ en séjours de vacances, est une priorité éducative à défendre et à développer, nous faisons une large place aux stages en internat. Ils multiplient les temps et les contenus riches d'expériences de vie collective.

Au travers de leurs formations, les CEMÉA souhaitent valoriser un engagement volontaire aux côtés des professionnels pour exercer les fonctions de direction.

Les projets de nos formations s'articulent autour de la vie collective et de pratiques d'activités.

La formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Être âgé de 21 ans au premier jour du stage.
- Être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation en Accueil Collectif de Mineurs, et dont la liste est fixée par arrêté du ministre, et justifiant, pendant la période de deux ans précédant l'inscription, de deux expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en Accueil Collectif de Mineurs.

Formation en 4 étapes à effectuer dans l'ordre, dans un délai de 4 ans. Pas plus de 18 mois entre la formation générale et le premier stage pratique.

- 1 Stage de formation générale de 9 jours.
- 2 Stage pratique de 14 jours minimum et en deux séjours maximum.
- 3 Stage de perfectionnement de 6 jours.
- 4 Un second stage pratique de 14 jours minimum, effectué en deux séjours maximum dans des fonctions de directeur. Rédaction du bilan de formation.

Un renouvellement d'autorisation d'exercer tous les 5 ans est à obtenir auprès de la DRJSCS en justifiant soit :

- d'avoir exercé les fonctions de directeur ou d'adjoint pendant une durée de 28 jours minimum,
- d'avoir exercé les fonctions de formateur pendant une durée de 6 jours minimum.

Pour les personnes ne remplissant pas l'une de ces deux conditions, l'autorisation peut-être renouvelée après validation d'une nouvelle session de perfectionnement.

L' HABILITATION NATIONALE

Habilitation nationale à dispenser la formation BAFA-BAFD

Les CEMÉA, mouvement d'éducation nouvelle et populaire ont une habilitation nationale à dispenser les formations BAFA et BAFD par le ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives. Nous appliquons la réglementation du ministère concernant ces formations (décret 87-716 du 28 août 1987 ; arrêté du 22 juin et du 25 juin 2007). Afin d'être habilités, nous disposons d'un projet éducatif pour nos formations (voir encart central de ce calendrier), d'un réseau d'équipes de formateurs formés et suivis tout au long de l'année, d'un dispositif de suivi et d'accompagnement des stagiaires (voir le SAP en page 11), nous concevons et diffusons des outils pédagogiques pour nos formations.



■ LA SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE DE DIRECTEUR

Calendrier

Attention : les lieux indiqués ne sont pas définitifs et peuvent changer.

PRIX : 1/2 pension 570 € internat 695 €

Vacances de fin d'année 2011

Du 19 au 23 et du 26 au 30 décembre 2011

Aquitaine à Bordeaux (33)

Internat ou 1/2 pension

(PRIX : 1/2 pension 564 € internat 688 €)

Hors vacances janv-février 2012

Du 9 au 13 et du 16 au 20 janvier

Haute-Normandie à Grand-Quevilly (76)

1/2 pension

Du 14 au 22 janvier

Poitou-Charentes à Poitiers (86)

1/2 pension ou avec hébergement au prix de l'internat

Pays de la Loire à La Roche sur Yon (85)

Internat ou 1/2 pension

Du 16 au 24 janvier

Bourgogne à Collonges la Madeleine (71)

Internat

Du 16 au 20 et du 23 au 27 janvier

Pce-Alpes-Côte-d'Azur à Nice (06) ou St Raphael (83)

Internat ou 1/2 pension

Pce-Alpes-Côte-d'Azur à Marseille (13)

1/2 pension

Du 23 au 31 janvier

Ile-de-France lieu à déterminer

Internat

Du 26 janvier au 3 février

Aquitaine à Bordeaux (33)

Internat ou 1/2 pension

Du 28 janvier au 5 février

Alsace à Mulhouse (68)

1/2 pension (possibilité d'hébergement)



Vacances d'hiver 2012

Du 11 au 19 février

Lorraine lieu à déterminer (57)

Internat ou 1/2 pension

Du 12 au 20 février

Bretagne à Saint-Briac (35) - Internat

Du 18 au 26 février

Aquitaine à Daglan (24) - Internat

Auvergne à Daglan (24) - Internat

Midi-Pyrénées en Dordogne (24) - Internat

Pays de la Loire à Nantes (44)

Internat ou 1/2 pension

Pays de la Loire au Mans (72) - Internat

Rhône-Alpes à Saint-Laurent de Chamousset (69) - Internat

Du 25 février au 4 mars

Alsace à Strasbourg (67)

1/2 pension (possibilité d'hébergement)

Haute-Normandie à Thuit-signal (27)

Internat

Nord-Pas-de-Calais à Lille (59)

Internat ou 1/2 pension

Du 26 février au 5 mars

Picardie lieu à déterminer - Internat

Du 2 au 10 mars

Nord-Pas-de-Calais à Divion (62)

1/2 pension

Hors vacances mars-avril 2012

Du 10 au 18 mars

Ile-de-France lieu à déterminer

1/2 pension

Pays de la Loire à Nantes (44)

Internat ou 1/2 pension

Du 15 au 23 mars

Aquitaine à Bordeaux (33)

Internat ou 1/2 pension

Aquitaine à St Jean de Luz - Socoa (64)

Internat ou 1/2 pension

Du 19 au 27 mars

Centre lieu à déterminer (37)

Internat ou 1/2 pension

Du 19 au 23 et du 26 au 30 mars

Nord-Pas-de-Calais à Lille (59)

1/2 pension

Vacances de printemps 2012

Du 7 au 15 avril

Auvergne à Clermont-Ferrand (63)

1/2 pension avec hébergement possible

Basse-Normandie à Fleury sur Orne (14)

Internat

Lorraine à Nancy (54) - 1/2 pension

Pays de la Loire à Nantes (44)

Internat ou 1/2 pension

Pays de la Loire au Mans (72) - Internat

Du 14 au 22 avril

Ile-de-France lieu à déterminer - Internat

Languedoc-Roussillon à Montpellier (34)

Internat ou 1/2 pension

Midi-Pyrénées dans l'Herault (34)

Internat

Rhône-Alpes à Bouvante (26) - Internat

Du 21 au 29 avril

Aquitaine à Montrem-en-Périgord (24)

Internat

Nord-Pas-de-Calais à Lille (59)

Internat ou 1/2 pension

Nord-Pas-de-Calais à Douai (59)

Internat ou 1/2 pension

Pce-Alpes-Côte-d'Azur à Grans (13)

Internat ou 1/2 pension



Du 22 au 30 avril

Bourgogne et Franche-Comté à Fort du Plasne (39) - Internat

Du 23 avril au 1^{er} mai

Picardie lieu à déterminer - Internat

Hors vacances mai-juin 2012**Du 28 avril au 6 mai**

Pays de la Loire au Mans (72)

Internat ou 1/2 pension

Pays de la Loire à Angers (49) - Internat

Du 12 au 20 mai

Ile-de-France lieu à déterminer

1/2 pension

Du 14 au 22 mai

Bretagne à Ploufragan (22) - Internat

Du 17 au 25 mai

Rhône-Alpes au Collet d'Allevard (38)

Internat

Du 18 au 26 mai

Franche-Comté Fort du Plasne (39)

Internat

Du 19 au 27 mai

Pays de la Loire à Angers (49)

Internat ou 1/2 pension

Du 21 au 29 mai

Basse-Normandie à Houlgate (14)

Internat

Haute-Normandie à Thuit-signal (27)

Internat

Du 26 mai au 3 juin

Alsace à Strasbourg (67)

1/2 pension (possibilité d'hébergement)

Aquitaine à Ile d'Oléron (17) - Internat

Limousin à l'Ile d'Oléron (17) - Internat

Poitou-Charentes à l'Ile d'Oléron (17)

Internat ou 1/2 pension

**Du 2 au 10 juin**

Languedoc-Roussillon à Montpellier (34)

Internat ou 1/2 pension

Midi-Pyrénées à Toulouse (31)

1/2 pension

Rhône-Alpes à Lyon (69) - 1/2 pension

Du 4 au 12 juin

Centre à Chanteau (45)

Internat ou 1/2 pension

Nord-Pas-de-Calais à Lille (59)

Internat ou 1/2 pension

Pce-Alpes-Côte-d'Azur à Grans (13)

Internat ou 1/2 pension

Du 9 au 17 juin

Auvergne à Clermont-Ferrand (63)

1/2 pension avec hébergement possible

Du 14 au 22 juin

Aquitaine à Bordeaux (33)

Internat ou 1/2 pension

Du 16 au 24 juin

Ile-de-France lieu à déterminer - Internat

Pays de la Loire en bord de mer (44)

Internat ou 1/2 pension

Du 18 au 26 juin

Bourgogne à Quétigny (21) - Internat ou

1/2 pension

Champagne-Ardenne dans l'Aisne (02)

Internat

Picardie lieu à déterminer - Internat

Rhône-Alpes au Collet d'Allevard (38)

Internat

Du 30 juin au 8 juillet

Lorraine lieu à déterminer (57)

Internat ou 1/2 pension

Hors vacances septembre-octobre 2012**Du 15 au 23 septembre**

Ile-de-France lieu à déterminer

1/2 pension

Du 18 au 26 septembre

Rhône-Alpes à Matabelon (01) - Internat

Du 20 au 28 septembre

Aquitaine sur le Bassin d'Arcachon (33)

Internat ou 1/2 pension

Du 24 septembre au 2 octobre

Centre lieu à déterminer

Internat ou 1/2 pension

Limousin lieu à déterminer - Internat

Limousin lieu à déterminer

Internat ou 1/2 pension

Du 1^{er} au 9 octobre

Bretagne à La Trinité sur mer (56) - Internat

Pays de la Loire à Nantes (44)

Internat ou 1/2 pension

Du 8 au 16 octobre

Bourgogne à Auxonne (21) - Internat

Vacances d'automne 2012**Du 27 octobre au 4 novembre**

Alsace à Strasbourg (67)

1/2 pension (possibilité d'hébergement)

Aquitaine à Biscarrosse (40)

Internat ou 1/2 pension

Auvergne à Saint Front (43) - Internat

Ile-de-France lieu à déterminer - Internat

Lorraine lieu à déterminer (57)

Internat ou 1/2 pension

Midi-Pyrénées à Toulouse (31)

1/2 pension

Nord-Pas-de-Calais à Lille (59)

Internat ou 1/2 pension

Nord-Pas-de-Calais à Douai (59)

Internat ou 1/2 pension

Pays de la Loire au Mans (72)

Internat ou 1/2 pension

Poitou-Charentes lieu à déterminer

Internat

Rhône-Alpes à Saint Marcellin (38)

Internat

Du 28 octobre au 5 novembre

Haute-Normandie à Thuit-signal (27)

Internat

Hors vacances nov-déc 2012**Du 17 au 25 novembre**

Basse-Normandie à Houlgate (14)

Internat

Pce-Alpes-Côte-d'Azur à Grans (13)

Internat ou 1/2 pension

Du 22 au 30 novembre

Aquitaine à Biarritz (64)

Internat ou 1/2 pension

Aquitaine à Bordeaux (33)

Internat ou 1/2 pension

Du 24 novembre au 2 décembre

Inter-régions Grand Est (Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine)

dans le Haut-Rhin (68) - Internat

Ile-de-France lieu à déterminer

1/2 pension

Du 26 novembre au 4 décembre

Centre à Orléans (45)

Internat ou 1/2 pension

Champagne-Ardenne dans l'Aisne (02)

Internat

Picardie lieu à déterminer - Internat

Du 1^{er} au 9 décembre

Rhône-Alpes au Collet d'Allevard (38)

Internat

Vacances de fin d'année 2012**Du 22 au 30 décembre**

Aquitaine à Ambarès (33)

Internat ou 1/2 pension

Nord-Pas-de-Calais à Lille (59)

Internat ou 1/2 pension

Du 22 au 24 et du 26 au 31 décembre

Ile-de-France lieu à déterminer

1/2 pension



■ LA SESSION DE PERFECTIONNEMENT DE DIRECTEUR

Calendrier

Attention : les lieux indiqués ne sont pas définitifs et peuvent changer.

Prix : 1/2 pension 380 € internat 460 €

Hors vacances décembre 2011

Du 5 au 10 décembre 2011

Aquitaine à Bordeaux (33)

Internat ou 1/2 pension

(Prix : internat 455 €)

Vacances de fin d'année 2011

Du 19 au 24 décembre 2011

Ile-de-France à Argenteuil (95)

1/2 pension

Hors vacances janv-février 2012

Du 16 au 21 janvier

Ile-de-France lieu à déterminer

1/2 pension

Du 17 au 22 janvier

Pays de la Loire à La Roche sur Yon (85)

Internat ou 1/2 pension

Du 23 au 28 janvier

Haute-Normandie à Grand-Quevilly (76)

1/2 pension

Du 6 au 11 février

Aquitaine à Bordeaux (33)

Internat ou 1/2 pension

Vacances d'hiver 2012

Du 13 au 18 février

Lorraine à Nancy (54) - 1/2 pension

Pays de la Loire à Nantes (44)

Internat ou 1/2 pension

Pays de la Loire à Angers (49) - Internat

Du 20 au 25 février

Languedoc-Roussillon à Montpellier (34)

Internat ou 1/2 pension

Midi-Pyrénées dans le Tarn (81) - Internat

Rhône-Alpes à Saint Marcellin (38)

Internat

Du 5 au 10 mars

Haute-Normandie à Grand-Quevilly (76)

1/2 pension

Nord-Pas-de-Calais à Lille (59)

Internat ou 1/2 pension

Hors vacances mars-avril 2012

Du 15 au 20 mars

Rhône-Alpes à Lyon (69) - 1/2 pension

Du 19 au 24 mars

Alsace à Strasbourg (67)

1/2 pension (possibilité d'hébergement)

Centre lieu à déterminer (37)

Internat ou 1/2 pension

Ile-de-France lieu à déterminer - Internat

Pays de la Loire à Nantes (44)

Internat ou 1/2 pension

Poitou-Charentes lieu à déterminer

1/2 pension ou avec hébergement au prix de l'internat

Pce-Alpes-Côte-d'Azur à Grans (13)

Internat ou 1/2 pension

Du 26 au 31 mars

Aquitaine à Bordeaux (33)

Internat ou 1/2 pension

Aquitaine vers Dax (40)

Internat ou 1/2 pension

Bourgogne à Auxonne (21)

Internat ou 1/2 pension

Poitou-Charentes lieu à déterminer

Internat ou 1/2 pension



Vacances de printemps 2012

Du 7 au 12 avril

Pays de la Loire à Nantes (44)

Internat ou 1/2 pension

Du 9 au 14 avril

Auvergne à Clermont-Ferrand (63)

1/2 pension avec hébergement possible

Lorraine lieu à déterminer (57)

Internat ou 1/2 pension

Du 16 au 21 avril

Bretagne à Loudéac (22) - Internat

Rhône-Alpes au Collet d'Alleverd (38)

Internat

Du 23 au 28 avril

Centre à Bourges (18) - Internat

Le stage se déroule dans le cadre du Printemps de Bourges. Ce stage permettra de réfléchir aux pratiques

d'accompagnements de spectateurs dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs.

Ile-de-France lieu à déterminer - Internat

Du 30 avril au 5 mai

Nord-Pas-de-Calais à Lille (59)

Internat ou 1/2 pension

Picardie lieu à déterminer - Internat

Hors vacances mai-juin 2012

Du 30 avril au 5 mai

Pays de la Loire au Mans (72)

Internat ou 1/2 pension

Du 7 au 12 mai

Haute-Normandie à Grand-Quevilly (76)

1/2 pension

Du 12 au 17 mai

Ile-de-France lieu à déterminer

1/2 pension

Du 20 au 25 mai

Champagne-Ardenne dans l'Aisne (02)

Internat

Picardie lieu à déterminer - Internat

Du 21 au 26 mai

Aquitaine sur le Bassin d'Arcachon (33)

Internat ou 1/2 pension

Limousin lieu à déterminer - Internat

Pays de la Loire à Angers (49)

Internat ou 1/2 pension

Du 4 au 9 juin

Basse-Normandie à Houlgate (14)

Internat

Bretagne à Clohars-Carnoët (29)

Internat

Centre à Chanteau (45)

Internat ou 1/2 pension

Ile-de-France lieu à déterminer

1/2 pension

Midi-Pyrénées à Toulouse (31)

1/2 pension

Nord-Pas-de-Calais à Lille (59)

Internat ou 1/2 pension

Du 11 au 16 juin

Auvergne à Clermont-Ferrand (63)

1/2 pension avec hébergement possible

Bourgogne lieu à déterminer - Internat

Rhône-Alpes à Grenoble (38) - 1/2 pension

Du 18 au 23 juin

Alsace à Strasbourg (67)

1/2 pension (possibilité d'hébergement)

Pays de la Loire en bord de mer (44)

Internat ou 1/2 pension

Du 25 au 30 juin

Franche-Comté à Gevingey (39)

Internat

Du 30 juin au 5 juillet

Lorraine lieu à déterminer (57)

Internat ou 1/2 pension



Hors vacances sept-oct 2012**Du 10 au 15 septembre****Alsace** à Strasbourg (67)

1/2 pension (possibilité d'hébergement)

Midi-Pyrénées à Toulouse (31)

1/2 pension

Du 17 au 22 septembre**Franche-Comté** à Besançon (25)

1/2 pension

Du 24 au 29 septembre**Centre** lieu à déterminer

Internat ou 1/2 pension

Ile-de-France lieu à déterminer

1/2 pension

Limousin lieu à déterminer - Internat**Limousin** lieu à déterminer

Internat ou 1/2 pension

Bourgogne à Saint Marcellin (38) - Internat**Pays de la Loire** à La Plaine sur Mer (44)

Internat ou 1/2 pension

Rhône-Alpes à Saint Marcellin (38)

Internat

Du 1^{er} au 6 octobre**Aquitaine** à Biarritz-Anglet (64)

Internat ou 1/2 pension

Du 15 au 20 octobre**Alsace** à Colmar (68)

1/2 pension (possibilité d'hébergement)

Vacances d'automne 2012**Du 26 au 31 octobre****Bourgogne** à Auxonne (21)

Internat ou 1/2 pension

Du 28 octobre au 2 novembre**Picardie** lieu à déterminer - Internat**Du 29 octobre au 3 novembre****Aquitaine** à Montrem-en-Périgord (24)

Internat - Option communication

Auvergne à Saint Front (43) - Internat**Basse-Normandie** à Balleroy (14) - Internat**Ile-de-France** lieu à déterminer - Internat**Languedoc-Roussillon** à Montpellier (34)

Internat ou 1/2 pension

Lorraine lieu à déterminer (57)

Internat ou 1/2 pension

Nord-Pas-de-Calais à Lille (59)

Internat ou 1/2 pension

Rhône-Alpes à Grenoble (38) - 1/2 pension**Du 30 octobre au 4 novembre****Pays de la Loire** au Mans (72)

Internat ou 1/2 pension

Hors vacances nov-déc 2012**Du 12 au 17 novembre****Bretagne** à Plougasnou (29) - Internat**Haute-Normandie** à Grand-Quevilly (76)

1/2 pension

Du 19 au 24 novembre**Ile-de-France** lieu à déterminer

1/2 pension

Poitou-Charentes à Poitiers (86)

Internat ou 1/2 pension

Du 24 au 29 novembre**Inter-régions Grand Est (Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine)**

dans le Haut-Rhin (68) - Internat

Du 26 novembre au 1^{er} décembre**Centre** à Orléans (45)

Internat ou 1/2 pension

Du 3 au 8 décembre**Aquitaine** à Bordeaux (33)

Internat ou 1/2 pension

Basse-Normandie à Houlgate (14)

Internat

Pce-Alpes-Côte-d'Azur à Grans (13)

Internat ou 1/2 pension

Rhône-Alpes à Saint Marcellin (38)

Internat

Du 17 au 22 décembre 2012**Ile-de-France** lieu à déterminer

1/2 pension

**STAGES DE GESTION ET D'ÉCONOMAT EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS**

Ces stages sont organisés par différentes Associations régionales des CEMÉA. Pour toute inscription et tout renseignement complémentaire, contactez-les directement.

Ces stages préparent à la fonction d'économiste en Accueils Collectifs de Mineurs et en collectivités temporaires.

Sont abordés :

- L'hygiène et les équilibres alimentaires, préparation de menus, de plans alimentaires journaliers et hebdomadaires.
- La gestion des stocks, commandes, contrôle du prix de journée.
- Les normes d'hygiène et le protocole HACCP.
- L'organisation de l'entretien des locaux.
- La place et le rôle de l'économiste au sein de l'équipe.
- La fonction ressources humaines et organisation du travail du personnel.
- Les enjeux éducatifs de l'économat.

Calendrier

PRIX : Internat 460 € 1/2 pension 380 €

Du 20 au 25 février**Languedoc-Roussillon**

Tel : 04 67 83 01 95

à Montpellier (34)

Internat ou 1/2 pension

Du 4 au 9 juin**Bretagne**

Tel : 02 98 90 10 78

à Clohars-Carnoët (29)

Internat



Le Service d'Aide au Placement met en relation les offres et les demandes entre organisateurs, directeurs et animateurs d'Accueils Collectifs de Mineurs uniquement.

Par ce service, les CEMÉA luttent contre certaines pratiques d'employeurs qui n'assument pas leurs responsabilités en tant qu'acteurs de la formation BAFD BAFD (absence de suivi des stagiaires, absence de rémunération). Ils dénoncent les abus et les ségrégations faits à l'encontre des jeunes en recherche de stage pratique (refus d'embauche des moins de 18 ans, de personnes d'origine étrangère, etc.).

Les CEMÉA n'interviennent ni dans la négociation, ni dans la décision d'embauche mais uniquement dans la mise en relation.

En tant que directeur, vous pouvez utiliser ce service pour votre recherche de stage pratique BAFD et pour constituer vos équipes pédagogiques.

<http://www.cemea-sap.fr>





Constitution du dossier

- La fiche d'inscription remplie.
 - La totalité du coût du stage ou un acompte de 150 €. Le paiement de la totalité du stage doit être effectué 10 jours avant le début du stage, chèques à l'ordre des CEMÉA, (Chèques Vacances acceptés), ou paiement par carte bancaire en cas d'inscription sur le site.
 - Pour la formation générale BAFD joindre également la photocopie recto verso du BAFA ou de tout autre document permettant l'entrée en formation BAFD.
 - Pour le perfectionnement BAFD joindre également la photocopie du certificat de Formation Générale et du premier stage pratique validés par Jeunesse et Sports.
 - Dossier à adresser à la région organisatrice (voir les adresses pages 16 et 17).
- Votre convocation vous sera adressée par courrier ou par email, une dizaine de jours avant le début du stage et vous précisera les modalités pratiques (lieu, horaires, matériel à emporter, moyens d'accès).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Avant toute inscription par courrier ou par internet (sur www.cemea-formation.com) vous devez vous inscrire aux épreuves du BAFD sur le site du ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd. Il vous sera délivré un numéro d'inscription que vous devez impérativement reporter sur la fiche d'inscription ci-contre. Sans cette inscription auprès des services du ministère vous ne pourrez suivre votre cursus de formation.

Attention ! Si vous avez commencé le cursus et que vous souhaitez vous inscrire en perfectionnement, vous devez également vous inscrire sur le site du ministère.

Attention, l'effectif des stages est limité, les inscriptions se font par ordre d'arrivée des dossiers complets. Votre inscription en surnombre est reportée après votre accord sur un autre stage, ou si aucun accord n'est trouvé, votre dossier vous est renvoyé.

En cas d'annulation du stage, vous serez prévenus 10 jours avant le début du stage et nous vous proposerons de vous inscrire sur un autre stage ; si ce n'est pas possible, votre dossier complet vous sera renvoyé sans autre indemnité.

Retenue en cas de défection :

- plus de 10 jours avant le début du stage : 45 € pour les frais de dossier,
- moins de 10 jours avant le début du stage : l'acompte, soit 150 €,
- en cas de départ au cours du stage, aucun remboursement ne sera effectué.

Vous pouvez avoir accès à votre dossier informatique sur simple demande.

Les formations BAFA-BAFD s'inscrivent dans le cadre réglementaire de l'arrêté en vigueur, téléchargeable sur le site du ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives.



photo obligatoire (récente) à coller ou agraffer

Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Né(e) le : à :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : Portable :

Email obligatoire :

Profession ou études en cours :

J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux autres stagiaires du stage, afin de s'organiser pour du covoiturage.

FORMATION GÉNÉRALE

Région organisatrice : Du : au :

suivant les possibilités proposées : Internat 1/2-pension Lieu :

SECOND CHOIX (au cas où nous ne pourrions satisfaire votre premier choix)

Région organisatrice : Du : au :

suivant les possibilités proposées : Internat 1/2-pension Lieu :

OU

PERFECTIONNEMENT / ÉCONOMAT

Région organisatrice : Du : au :

Thème :

Si indiqué : Internat 1/2-pension Lieu :

SECOND CHOIX (au cas où nous ne pourrions satisfaire votre premier choix)

Région organisatrice : Du : au :

Thème :

Si indiqué : Internat 1/2-pension Lieu :

PARTIE RÉSERVÉE AUX CEMÉA

PRISE EN CHARGE

Ce stage est-il pris en charge : oui non

Si oui, joindre obligatoirement une attestation de prise en charge en précisant le montant.

FORMATIONS DÉJÀ SUIVIES dans le cadre du BAFA et/ou du BAFD

Titre du stage	Organisme	Dates exactes

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS ENCADRÉS

Type d'accueil	Organisme	Fonction	Dates exactes

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et je joins le règlement du stage ou l'acompte.

À : le : signature :

Fiche et dossier complet (voir p. 12) à renvoyer à l'association régionale organisatrice du stage.



L'accompagnement des directeurs, tout au long de leur processus de formation, un engagement qualité des CEMÉA

NOUS VOUS PROPOSONS, AVANT ET APRÈS VOTRE STAGE :

Des publications pédagogiques, des fichiers « activités », des documents audio et vidéo.
Vous pouvez consulter le catalogue sur www.cemea.asso.fr

Des rendez-vous « accompagnement dans l'écrit »

Chaque région met en place un accompagnement dans l'écrit qui prend diverses formes : journée, demi-journée, week-end, rencontre avec un formateur, etc... Les permanents des CEMÉA sont aussi membres des jurys BAFD et à ce titre connaissent bien les exigences des jurys sur les bilans de formation.
Prenez contact avec les CEMÉA de votre région pour connaître ses modalités.

Des journées ou soirées thématiques, des cafés pédagogiques...

Diverses manifestations sont organisées dans les différentes régions en partenariat avec des collectivités locales, des organisateurs de séjours, des associations partenaires. Elles sont ouvertes aux stagiaires.

Un centre de ressources

Les sièges régionaux et antennes départementales des CEMÉA sont des espaces ressources pour la préparation d'un stage, d'un accueil de loisirs, d'un séjour de vacances, d'une initiative, d'un projet d'activité. Ils sont équipés de postes informatiques, de lecteurs de documents vidéo, de salle de réunion.
Ce sont des lieux dédiés à la mutualisation d'outils, d'expériences, de pratiques à partager. Ils sont donc nourris par de multiples apports de militants, d'équipes de stage, de bilans.





Alsace

22, rue de la Broque 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 22 05 64 - Fax : 03 88 32 98 31
contact@cemea-alsace.fr
http://www.cemea-alsace.fr

Aquitaine

11 rue Permentade 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 69 17 92 - Fax : 05 56 69 62 90
secretariat@cemea-aquitaine.asso.fr
www.cemea-aquitaine.fr

Auvergne

61, avenue de l'Union-Soviétique
63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 98 73 73 - Fax : 04 73 98 73 70
auvergne@cemea.fr
www.auvergne.cemea.fr

Basse-Normandie

33, rue des Rosiers 14000 Caen
Tél. : 02 31 86 14 11 - Fax : 02 31 86 86 85
education@cemea-bn.asso.fr
www.cemea-bn.asso.fr
cemea-vacances-loisirs.over-blog.com

Bourgogne

27, rue Parmentier 21000 Dijon
Tél. : 03 80 72 37 11 - Fax : 03 80 73 12 50
cemeabourgogne@wanadoo.fr
www.cemea.asso.fr/bourgogne

Bretagne

92, rue du Frugy 29337 Quimper cedex
Tél. : 02 98 90 10 78 - Fax : 02 98 90 94 01
cemeabretagne@wanadoo.fr
www.cemea.asso.fr/bretagne

• Antenne de Rennes

Centre Alain Savary
2, boulevard Louis-Volcair
BP 20304
35203 Rennes cedex 2
Tél. : 02 99 50 23 26 - Fax : 02 99 50 96 68
cemearennes@wanadoo.fr

Centre

34, rue de la Bretonnerie 45000 Orléans
Tél. : 02 38 53 70 66 - Fax : 02 38 53 70 67
accueil@cemeacentre.fr
www.cemeacentre.org

• Antenne de Tours

École Flaubert, allée de Lombardie 37000 Tours
Tél. : 02 47 66 15 47 - Fax : 02 47 75 11 69

Champagne-Ardenne

29, rue Pierre Taittinger 51100 Reims
Tél. : 03 66 72 10 38 - Fax : 03 26 85 20 49
champagne.ardenne@cemea.asso.fr

Corse

Ecole Marie Reynoard Montessoro Provence
Logis Montessoro
20600 Bastia
Tél. : 04 95 34 13 20
cemea.corse@wanadoo.fr

Franche-Comté

18, rue de Cologne
BP 117
25013 Besançon cedex
Tél. : 03 81 81 33 80 - Fax : 03 81 82 33 07
cemeafc@wanadoo.fr
http://cemeafc.free.fr

Haute-Normandie

33, route de Darnétal
BP 1243 - 76177 Rouen cedex 1
Tél. : 02 32 76 08 40 - Fax : 02 32 76 08 49
cemea.hn@wanadoo.fr
www.cemea-haute-normandie.fr
• **Antenne Le Havre**
83, rue Jules-Siegfried 76600 Le Havre
Tél. : 02 35 41 22 09 - Fax : 02 35 21 54 16
cemea8@wanadoo.fr

Ile-de-France

50, rue de la République 95100 Argenteuil
Tél. : 01 30 25 89 20 - Fax : 01 30 25 89 39
stages@cemea-idf.org
www.cemea-idf.org
• **Antenne de Champigny-sur-Marne**
13 rue Charles Fourier 94500 Champigny-sur-Marne
Tél. : 01 48 81 32 01 - Fax : 01 48 85 45 64

Languedoc-Roussillon

178 avenue de Verdun 34400 Lunel
Tél. : 04 67 83 01 95
bafa@cemealr.org
www.bafa-cemea.org
• **Antenne de Montpellier** : Tél. : 04 67 04 35 60
• **Antenne de Beziers** : Tél. : 04 67 93 72 07
• **Antenne de Perpignan** : Tél. : 04 68 34 63 62

Limousin

23A, boulevard Saint-Maurice 87000 Limoges
Tél. : 05 55 34 60 52 - Fax : 05 55 34 11 31
cemea.limousin@wanadoo.fr
www.cemea-limousin.fr

Lorraine

23, rue Georges Mouton
BP 70046
54303 Lunéville cedex
Tél. : 03 83 74 06 63 - Fax : 03 83 74 39 11
secretariat@cemea-lorraine.org
www.cemea.asso.fr/lorraine

Midi-Pyrénées

63 bis avenue de Saint-Exupéry 31400 Toulouse
Nouvelle adresse à partir du 1^{er} janvier :
26 rue Marie Magné 31300 Toulouse
Tél. : 05 61 12 65 00 - Fax : 05 61 12 65 19
accueil@cemea-mp.net
www.cemea-mp.net

Nord-Pas-de-Calais

11 rue Deconynck 59000 Lille
Tél. : 03 20 12 80 00 - Fax : 03 20 30 08 05
cemeanpdc@cemeanpdc.org

Pays de la Loire

15 bis, allée du Commandant-Charcot 44000 Nantes
Tél. : 02 51 86 02 60 - Fax : 02 51 81 92 80
accueil@cemea-pays-de-la-loire.org
www.cemea-pdll.org
• **Antenne Sarthe**
71, avenue Yzeux 72000 Le Mans
Tél. : 02 43 82 73 08
• **Antenne Maine et Loire**
30, rue de la Roë 49000 Angers
Tél. : 02 41 44 31 14

Picardie

7, rue Henriette-Dumuin
BP 2703
80027 Amiens cedex 1
Tél. : 03 22 71 79 00 - Fax : 03 22 91 08 50
contact@cemea-picardie.asso.fr
www.cemea.asso.fr/picardie

Poitou-Charentes

10, rue du gué Sourdeau 86360 Chasseneuil du Poitou
Tél. : 05 49 88 07 61 - Fax : 05 49 41 74 45
accueil@cemea-poitou-charentes.org
www.cemea-poitou-charentes.org

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

47, rue Neuve-Sainte-Catherine 13007 Marseille
Tél. : 04 91 54 25 36 - Fax : 04 91 55 06 98
cemea.paca.marseille@wanadoo.fr
• **Antenne de Nice**
21, rue d'Angleterre 06000 Nice
Tél. : 04 93 16 18 20 - Fax : 04 93 16 00 18
cemea.paca.nice@wanadoo.fr
www.cemea-paca.org

Rhône-Alpes

29 rue Smith 69002 Lyon
Tél. : 04 72 10 63 00 - Fax : 04 78 30 87 58
secretariat@cemea-rhonealpes.org
• **Antenne de Grenoble**
12, place des Écrins
38600 Fontaine
Tél. : 04 76 26 85 40 - Fax : 04 76 26 69 55

Sièges des associations d'Outre-Mer

Guadeloupe

1, tour Alphonsine Geneviève
Rés. Poinsettia - Bât. D
Rue Anatole Léger
97110 Pointe à Pitre
Tél. : 0 590 82 20 67 - Fax : 0 590 82 20 67
cemea.guadeloupe@orange.fr

Guyane

BP 80
97322 Cayenne cedex
Tél. : 0 594 30 68 09 - Fax : 0 594 25 30 45
cemea.guyane@wanadoo.fr

Martinique

BP 483
97241 Fort-de-France cedex
Tél. : 0 596 60 34 94 - Fax : 0 596 63 91 74
cemea-martinique@wanadoo.fr

Mayotte

Rue du Stade Cavani Maison des associations
BP 318
97600 Mamoudzou
Tél. : 00 2 69 61 13 75 - Fax : 00 2 69 61 30 75
cemea.mayotte@wanadoo.fr

Polynésie

177, cours de l'Union Sacrée Taunoa
BP 3824
Papeete Tahiti
Tél. : 00 689 43 73 11 - Fax : 00 689 45 23 04
cemesdepolynesie@mail.pf

La Réunion

43, ruelle Magnan Champ Fleuri
BP 808
97476 Saint-Denis cedex
Tél. : 0 262 21 76 39 - Fax : 0 262 21 22 13
cemea.reunion@wanadoo.fr

Nouvelle Calédonie

Association CEMÉA Pwără-Wärö
BP 241
98822 Poindimie
Tél. : 00 687 47 14 71 - Fax : 00 687 47 14 71
pwarawaro@lagoon.nc



LES AIDES À LA FORMATION

Les Conseils généraux et régionaux Les montants et les conditions d'attribution sont différents pour chaque département et région. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du conseil général et régional dont vous dépendez.

Aide individuelle accordée par la Direction régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale, sous conditions de ressources : formulaire à retirer auprès de la DRJSCS du lieu de résidence.

Les comités d'entreprises et les comités d'œuvres sociales

Vous pouvez vous rapprocher de votre comité d'entreprise ou d'œuvres sociales qui peuvent sous certaines conditions prendre en charge tout ou partie de la formation.

Les organisateurs d'Accueils Collectifs de Mineurs peuvent parfois et sous certaines conditions, prendre en charge tout ou partie de la formation. Renseignez vous auprès de vos employeurs.



Les CEMÉA c'est aussi...

FORMATIONS À L'ANIMATION PROFESSIONNELLE

Si vous souhaitez faire de l'animation votre métier, les CEMÉA organisent chaque année des formations de niveau V à III. Vous pouvez contacter les associations régionales des CEMÉA (voir p. 16 et 17), proches de votre domicile pour connaître les spécialités, les calendriers, les coûts de ces formations et les financements possibles (que vous soyez demandeur d'emploi ou salarié).

Le B.A.P.A.A.T : Diplôme de niveau V. Le Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien est un diplôme d'Etat, délivré par le ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives. Il atteste d'une qualification professionnelle pour l'encadrement, l'animation et l'accompagnement, des activités socio-culturelles et de certaines activités physiques et sportives.

Le B.P.J.E.P.S : Diplôme de niveau IV. Le Brevet Professionnel de la Jeunesse Éducation Populaire et Sports est un diplôme d'Etat, délivré par le ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives. Il est organisé en spécialités telles que « Loisirs tous publics », « animation sociale » ou « culture ». Il permet d'assurer la responsabilité globale d'une activité, d'un public ou d'un territoire au sein d'une association ou d'une collectivité territoriale.

Le D.E.J.E.P.S : Diplôme de niveau III. Le Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports est un diplôme d'Etat, délivré par le ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives. Il est organisé en spécialités telles que « socio-éducatives ou culturelle », « développement des projets de territoires et de réseaux ». Il permet dans le domaine des activités de jeunesse et d'éducation populaire et dans le domaine de l'animation sociale, d'exercer de manière autonome un travail de responsabilité, de conception et de gestion.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

De nombreux stages sont organisés régionalement et dans toute la France dans les domaines les plus divers et peuvent vous intéresser dans le cadre de votre formation professionnelle :

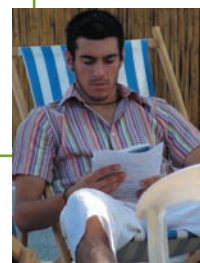
- Santé, psychiatrie.
- Travail social, enseignement.
- Petite enfance, crèches, haltes garderies.
- Vacances, loisirs éducation.
- Nouvelles technologies, communication (informatique, audiovisuel).
- Activités et cultures.
- Action visant l'insertion sociale et professionnelle.



Des formations complémentaires d'animateurs et de directeurs

Ces formations complémentaires sont destinées aux animateurs ou directeurs qui souhaitent découvrir ou approfondir une thématique, une pratique d'activité, une connaissance des publics...

Ces formations peuvent porter sur divers thèmes, ou sujets tels que : la méthodologie du projet, la gestion d'équipe, la conduite de réunion et l'évaluation dans le cadre des accueils collectifs de mineurs. Ces formations peuvent aussi être construites à la demande en partenariat avec des collectivités ou associations.



DES ÉTUDES, DES CONSEILS

Avec leur savoir-faire en tant qu'organisme de formation, les CEMÉA interviennent à la demande de collectivités territoriales, d'associations, de comités d'entreprise... pour aider à la naissance, à la mise en place de projets, pour réaliser des études de faisabilité, pour étayer une documentation.

SPECTEUR DES POLITIQUES ET DES PRATIQUES ÉDUCATIVES

Champs d'intervention des CEMÉA dans et autour de l'école.

- Formation initiale et continue des personnels de l'éducation nationale. Exemples d'intervention : débiter en ZEP, l'heure de vie de classe, incivilité et violence au quotidien, la gestion des conflits, la pédagogie du projet, les classes de découvertes.
- Formation des délégués d'élèves en partenariat avec l'équipe éducative de l'établissement.
- Mise en place d'échanges pédagogiques : journées collèges, cafés pédagogiques, samedis de l'éducation, les contrats éducatifs locaux...
- Formation d'ATSEM sur la petite enfance dans les municipalités.
- Intervention sur la restauration scolaire dans les écoles (formation des agents de service, des vacataires...) à la demande des municipalités.
- Mise en place d'actions autour de l'accompagnement à la scolarité (coordination des réseaux, formation des responsables et/ou des intervenants, journées d'études).
- Formation des animateurs et des jeunes des conseils municipaux d'enfants et de jeunes.
- Travail sur les contrats éducatifs locaux (CEL) avec des villes qui en font la demande (diagnostic, aménagement de la journée, mise en place de projets, coordination, formation des personnels).
- Des actions sont possibles à la demande d'une collectivité, d'un établissement scolaire, d'une association.

Prenez contact avec les associations régionales des CEMÉA (voir p. 16 et 17).

Site d'inscription et de paiement en ligne :
www.cemea-formation.com.

DES PUBLICATIONS POUR AGIR

- Une revue trimestrielle
- Des dossiers thématiques
- Une collection de fichiers d'activités
- Des livres, des cédéroms, des films, des sites...



**Demandez
notre catalogue
des publications**
publications@cemea.asso.fr



Bocaz design graphique - Maquette : Béatrice Nancy